

# Les élus refusent des transports publics gratuits

**Les députés ont rejeté une initiative visant à introduire la gratuité des transports publics dans le canton**

**Renaud Bournoud**

Les Vaudois ne connaîtront pas la gratuité des transports publics. En tout cas pas dans un avenir proche. Les députés ont classé verticalement, par 103 voix contre 17 et 16 abstentions, l'initiative de Vincent Keller (EâG) qui voulait inscrire dans la Constitution: «Les transports publics sont gratuits sur tout le territoire cantonal.»

Comme souvent, lorsque le Grand Conseil doit traiter une idée forte ou la modification d'une grande ligne budgétaire, le clivage n'apparaît pas entre la gauche et la droite, mais entre les partis gouvernementaux et ceux qui ne le sont pas. «On pourrait se demander si le rapport de majorité n'aurait pas dû s'intituler le rapport du Conseil d'État. En effet, il consacre vingt lignes aux initiants et au débat en commission et près de cent lignes à la représentante du gouvernement», a illustré le député de l'Alliance du Centre, Serge Melly. Le rapport de majorité, qui demande de ne pas prendre en considération cette initiative, a été rédigé par l'ancienne présidente de la section vaudoise du Touring Club Suisse, Pierrette Roulet-Grin (PLR). En plénière, le parlement s'est tout de même offert un débat fleuve, sur deux séances, pour liquider l'initiative.

#### Entre 350 et 400 millions

Mobilité en hausse, augmentation de la part du budget consacrée aux transports des Vaudois, routes engorgées, «la minorité est convaincue que la gratuité des transports publics, associée au développement de l'offre, permettra le report modal tant attendu», a défendu Vincent Keller. Les collectivités publiques prennent déjà en charge, grosso modo, 65% des coûts des transports. Il ne reste donc plus «qu'un petit bout de chemin à faire», se-



Le parlement s'est offert un débat fleuve, sur deux séances, pour liquider l'initiative. ARC

lon les partisans de la gratuité. Une affaire évaluée entre 350 et 400 millions par année.

Cela représente 3,5% du budget cantonal, a calculé Hadrien Buclin (EâG): «Je rappelle que l'État a bouclé ses comptes 2019 avec un excédent de 600 millions, comme lors des dix années précédentes. C'est une vraie question politique. Que voulons-nous faire avec cet excédent? La droite prépare déjà une baisse de l'impôt sur la fortune, nous nous proposons d'utiliser cet excédent pour l'ensemble de la population.» Les transports publics seraient ainsi entièrement financés par l'impôt. «Qui est progressif, contrairement aux titres de transport, précise Hadrien Buclin. C'est donc une mesure sociale.»

Le centre est séduit par cette proposition: «Si l'on veut vraiment que les gens abandonnent leur voiture et prennent les transports publics, il faut autre chose que des mesurètes, pense Serge Melly. Seule la gratuité peut déclencher un changement.» Pour les Vert'libéraux, l'initiative va trop loin. «Mais cette question ne peut pas être repoussée d'un revers de main, la réflexion mérite d'être menée sur la gratuité pour les jeunes jusqu'à 25 ans, par exemple», estime la cheffe de groupe Claire Richard. Une par-

tie des Vert'libéraux a soutenu le texte, l'autre s'est abstenue. Contrairement à leurs cousins.

#### Les Verts sont contre

«Le groupe des Verts ne soutiendra pas cette initiative, a indiqué Étienne Räss. Le geste des initiants est avant tout politique.» Le député a tenu à tordre le cou à «quelques idées reçues». Pour lui, l'initiative rate sa cible. «La gratuité n'est pas l'élément principal qui va pousser une personne à prendre les transports publics», explique-t-il, en se basant sur le microrecensement des transports publics qui date de 2015. Ensuite, ce sont les personnes les plus aisées qui sont les plus mobiles, toujours selon cette étude. Ce sont eux qui font le plus de déplacements en transports publics. «Si on voulait une mesure sociale, on viserait les populations qui ne peuvent pas se payer des titres de transport. Mais ce n'est pas en arrosant très largement que l'on va réussir à améliorer notre bilan carbone», conclut Étienne Räss.

Le débat sur la gratuité a fait sortir de sa réserve le discret député socialiste, Daniel Trolliet, également membre du conseil d'administration des CFF. «La gratuité créera une inégalité territoriale. Les régions périphériques qui ne sont pas toujours bien desservies en transports pu-

blics payeront pour les villes et les agglomérations.» Dans la même logique, la libérale-radical Florence Bettschart-Narbel préfère que l'État de Vaud mette des moyens dans le développement de l'offre plutôt que dans une «mesure qui n'a que peu d'impact» sur le report des automobilistes vers les transports publics. Plusieurs de ses collègues de parti estiment que «les choses gratuites n'ont pas de valeur». L'UDC José Durussel dit, lui, apprécier «particulièrement» son véhicule privé en cette période de quarantaine.

En fin de débat, la présidente du Conseil d'État, Nuria Gorrite, a insisté sur le «risque» que fait peser cette initiative sur le développement des transports publics. «Si l'argent vient à manquer, nous ne pourrions pas développer cette offre, notamment dans les régions périphériques. Et le développement de cette offre est le meilleur moyen pour que les gens délaissent leur voiture et prennent les transports publics.»

Pour être complet, on notera encore que le décret fixant le montant des indemnités des membres du Grand Conseil pour la législature 2017-2022 offre «la contre-valeur d'un abonnement général annuel deuxième classe CFF, pour les députés domiciliés à plus de 35 km de Lausanne».